Commission pour le Fonctionnement des Accès aux Interconnexions
Compte rendu de la séance du 05/02/2020

A - Participants

- **ALPIQ** : Gery Lecerf
- **CRE** : Marie Montigny ; Adeline Gerard
- **EDF** : Aurélien Bernard
- **EDF TRADING** : Jérome Michel
- **EFET** : Julien Lepage
- **ENGIE** : Guillaume Maes
- **EPEX SPOT** : P. Vassilopoulos
- **NORDPOOL** : Charles Lapierre
- **RTE** : Elise Ren, Yannick Jacquemart, Vincent Ringeissen, Alice Fournier, Yoann Caro, Pierre Tournet, Alexandre Klein
- **UFE** : Hugo Marciot

B - Rappel Ordre du jour :

1. **Déploiement des codes**
   - Livrables all TSOs
   - Livrables par région
2. **Clean Energy Package**
3. **Point sur l'actualité des CCRs**
   - CWE
   - CORE
   - SWE
   - ITALY NORTH
   - CHANNEL
4. **TERRE**

C – Compte-rendu de séance :

1 – Déploiement des codes et consultation :

1.1 Avancement CACM/ livrables « CCR » :

- Italie Nord :
  - Méthodologies de calcul de capacité : Nouvel amendement de la méthodologie avec le CEP soumis en décembre 2020 en cours de validation par les NRAs.
  - XB Redispatching : Proposition CACM art.74 (cost sharing) en attente d'orientations NRAs. La méthodologie est encore sous la guidance de la Commission Européenne.
  - Sur le calcul de capacité infrajournalier : pas de tendance claire sur les capacités actuellement calculées : le go-live a eu lieu seulement fin novembre 2019.

- CORE :
    - Méthodologies coordonnées de countertrading/redispatching et cost sharing:
        - Méthodologies high level soumises pour CORE, RfA attendue pour le 27 mars. L'expérimentation est en cours.
        - Fort enjeu politique sur ce dossier. Il est probable que les méthodologies SOGL 76, CACM 35 et CACM 74 soient transférées à l'ACER.
    - Méthodologie de partage de la rente de congestion J-1 en cours de rédaction pour CORE.

- Questions spécifiques sur la Suisse :

- Alpiq pose la question du traitement de la Suisse vis-à-vis du CEP 70% : RTE répond que l'inclusion de la Suisse dans Core et Italie Nord est chapeauté par la Commission Européenne et que des travaux sont nécessaires (calcul de capacité, redispatching et countertrading) pour inclure les flux suisses dans le calcul du 70%
- EDF DOOAT pose la question du contrat trilatéral de redispatching et de countertrading entre France, Allemagne et Suisse : il a été signé mais aucune activation entre France et Suisse n'a été mise en œuvre.

1.2 Avancement CACM/ livrables « all NEMOs » :

- Algorithm requirements- enchère infra J :
    - Démarrage pour janvier 2023 avec temps d'interruption de XBid 20 mn avant-20 min après sauf si pendant la phase de test il s'avère qu'il faut plus de temps. Dans un tel cas, interruption de Xbid 30 mn avant et 30 mn après, de manière temporaire. Les acteurs rappellent leur demande 15 mn avant – 20 min après.
    - Dérogation pour la France à l'ISP 15 mn jusqu'en 2025
    - Granularité du produit, la CRE précise :
        - définie par l'ISP du pays jusqu'en 2025
        - 15 mn à partir de 2025 (fin de la dérogation de RTE) : lien fait dans le Clean Energy Package entre la granularité et l'ISP.
    - Rappel en séance par les acteurs suite à demande de la CRE sur les 3 enchères IJ
        - L'enchère de 15h en J-1 ne sert à rien
        - L'enchère de 10h en J est très contraignante
        - L'enchère la plus pertinente est celle de 22h en J-1.
    - Gate opening à définir après recalcul de la capacité en fin d'après-midi pour enchère du soir

- Produit :
    - EFET rappelle le besoin de disposer de plus de Bidding possibilities. GRT sont ouverts à cette idée mais un délai sera nécessaire pour adapter la plateforme JAO (horizon 2022).

2. Clean Energy Package

- Règles 70 % de la capacité,

- RTE précise sa lecture de la règle : mettre à disposition 70 % de la capacité physique de la ligne. Par conséquent il y a potentiellement un risque de manque de moyens disponibles : parades coûteuses pour assurer le 70% de manière globale en Europe. EFET précise qu'il n'a pas cette vision des choses en ce qui concerne le countertrading. Pour RTE cependant, le countertrading est également associé à des activations d'assets physiques.

3. Point sur l'actualité des CCRs

- CWE
  - 70% CEP et parallel run :
    - Démarrage en mars du parallel run
    - les acteurs demandent à ce que les données brutes de ce parallel run soient mises à disposition des acteurs de marché sans forcément être associées à des analyses de la part de RTE. RTE reviendra vers les acteurs de marchés sur ce point en fonction de ce qui est possible de faire à ce moment-là.
  - Transparence : implémentation d'un séparateur CBCO différent pour les besoins des acteurs : les GRT CWE ont déjà fait une release en octobre 2019 qui répondait à pas mal de besoins des acteurs. Les GRT CWE se sont également engagés à faire le backfill de l'historique des CBCOs. Par conséquent étant donné que CWE se préparent à la transition vers Core, d'autres évolutions ne sont pas prévues.

- Core :
  - Calcul de capacité Day-Ahead : le parallel run redémarre en février, le parallel run externe débute en novembre. Question de l'EFET sur le traitement « juridique » de la date de go-live imposée par l'ACER au 1er décembre 2020. La CRE et RTE répondent que ce point est en cours de traitement entre GRT et régulateurs.
  - Splitting rules : les GRT ont répondu aux régulateurs sur le nouveau design d'enchères yearly/monthly proposé par EFET. Les GRT n'y sont pas opposés mais cette proposition doit être instruite à un niveau supérieur dans un premier temps : SAP council, EU HAR amendments. Ensuite un amendement des Core LTTR design et Core splitting rules pourra être fait. Enfin cela soulève une question plus large de la notion de « timeframe » dans le FCA. L'EFET partage cette analyse.

- SWE :
  - Méthodologie de répartition des capacités soumise pour approbation à la CRE pour la capacité sur la frontière France-Espagne pour une entrée en vigueur en 2022 :
    - 80 % en Long terme (40% en annuel/40 % en mensuel)
    - 20% en Day-Ahead

    EFET fait remarquer qu'il serait souhaitable que le marché décide de ce dont il a besoin. La CRE fait remarquer que cette évolution est tout de même plus favorable pour les acteurs de marché.
  - Go-live du calcul de capacité D-2 le 27 janvier : les GRTs travaillent à faire le calcul de capacités sur plus de pas horaires (6 au lieu de 4 actuellement) prochainement.

- ITALY NORTH
  - Calcul capacité long terme :
    - Approche déterministe basée sur les scénarios ENTSO-E abandonnée.
    - Méthodologie de calcul de capacité basé sur une approche statistique

        - point particulier à traiter : comment prendre en compte les nouveaux ouvrages dans une approche statistique qui s'appuie sur des historiques – Un workshop est prévu sur ce sujet prochainement à Munich.
    - Splitting rules : Question du Cap à reboucler avec TERNA.

- CHANNEL :
    - Discussion initiée avec la CRE pour définir le fonctionnement après le 31/12/2020.
    - Les nouvelles modalités vont être traitées courant 2020. Un nouveau mécanisme sera proposé aux NID (concertation via CART NID ou contrat IFA 2000 ou contrat IFA2)
    - Calcul de capacité long terme et splitting rules : les méthodologies ont été soumises aux NRAs le 22 janvier. Le calcul de capacité long-terme est basé sur une approche à la fois statistique et déterministe.

4. TERRE

RTE vise une connexion à la plateforme en juin 2020 plus environ 6 mois d'exploitation sous contrôle. Il s'agira durant cette période d'une participation limitée aux guichets de TERRE avec une augmentation progressive du nombre de guichets entre juin et décembre 2020. RTE vise une participation à 100% des guichets pour fin 2020.

D - Prochaine CFAI :

Vendredi 5 juin 9h30 -12h30